

Questions orales

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons rencontré les ministres de l'Agriculture des provinces hier. Nous avons notamment parlé de la politique laitière pour l'année laitière 1976-1977. Ils savent que de nouveaux quotas seront fixés pour l'année laitière qui débute en avril 1976 et que les producteurs devront les respecter. Ils connaissent les programmes proposés l'année dernière. Ils renferment une clause d'indexation et la formule d'indexation sur l'indice des prix à la consommation figure au contrat qui n'est pas encore entré en vigueur. Nous ne pouvons écouler qu'une quantité donnée de lait pour la consommation intérieure et une quantité donnée de produits de lait de transformation pour l'exportation. Économiquement parlant, il est absurde de produire davantage que l'on ne peut vendre. Notre problème, c'est qu'en ce moment, l'offre excède la demande. Les agriculteurs produisent environ 6 p. 100 en trop.

[Français]

LA POSSIBILITÉ QUE LE MINISTRE RENCONTRE LES
REPRÉSENTANTS DES PRODUCTEURS LAITIERS POUR
EXPLIQUER SA POLITIQUE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture.

Compte tenu des réponses qu'il a données à mon collègue de Bellechasse et étant donné que M. Pigeon, ancien président de la Fédération des producteurs de lait du Canada, et M. Jackson, président actuel du Conseil national de l'industrie laitière, qualifient l'attitude du gouvernement actuel au sujet de l'industrie laitière de véritable sabotage de cette industrie, et compte tenu également du danger de la disparition de fromageries au Canada, le ministre peut-il assurer la Chambre qu'il va rencontrer ces responsables et trouver avec eux une solution pour supprimer ces inquiétudes et le danger qui est évident?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai conféré avec les producteurs laitiers de la question du lait en poudre écrémé. Grâce aux consultations, nous avons pu constituer un fonds renouvelable. Nous avons déjà eu des entretiens avec eux sur l'importation de spécialités de fromage. M. Pigeon m'a demandé publiquement ce que j'ai dit aux producteurs laitiers: je suis prêt à l'affronter n'importe quand dans un débat public pour discuter de ce que nous faisons pour l'industrie laitière au Canada. Nous avons fait plus que tout autre gouvernement dans l'histoire du Canada.

* * *

LA SANTÉ

LA DÉCOUVERTE DE SALMONELLAS DANS DES DINDES—LA
QUESTION DE L'INSPECTION—LES DÉCOUVERTES DE
L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle s'inspire de la déclaration d'aujourd'hui de l'Association des consommateurs du Canada selon laquelle celle-ci aurait fait subir des essais microbiologiques à des marques reconnues de dindes ache-

[M. Lambert (Bellechasse).]

tées dans trois grands centres canadiens et qu'un grand nombre des échantillons étaient contaminés par des bactéries salmonellas. Vu cette déclaration, le ministre peut-il donner aujourd'hui l'assurance à la Chambre et au pays que les services d'inspection du ministère sont satisfaisants, de sorte que la confiance des Canadiens ne soit pas sapée par des déclarations irresponsables pareilles? La déclaration en cause est irresponsable du fait que l'Association refuse de divulguer les sources de contamination.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné préavis de sa question. Le 20 novembre dernier, j'ai publié sous le titre «Le problème de la salmonellose» un communiqué dans lequel je signalais que la septicémie due aux salmonellas transmise dans les produits alimentaires était une chose grave. J'ai de plus exposé les mesures prises par le gouvernement et celles qui devraient être prises par les consommateurs pour freiner la propagation de cette affection, notamment dans la consommation des produits avicoles. En outre, exception faite pour ce qui est de la grève des postiers, j'ai l'intention de distribuer avec les chèques d'allocations familiales ce mois-ci un dépliant intitulé «Bonne santé... A vol d'oiseau!» pour mettre les consommateurs au courant de la situation.

Depuis de nombreuses années la salmonellose se transmet par la consommation de la volaille. C'est un problème qui inquiète vivement le gouvernement et les Canadiens, mais il doit être résolu de façon méthodique. J'espère qu'on ne recherchera pas à faire de l'épate avec cette question, mais qu'elle sera examinée avec compétence. Il faudra des années pour régler ce problème qui, je le répète, existe depuis si longtemps. Les consommateurs et les personnes intéressées doivent l'étudier de façon réfléchie. Je renvoie le député au communiqué du 20 novembre.

M. McGrath: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. L'Association des consommateurs, en faisant cette généralisation et ne désignant pas les trois grands centres en cause, a semé des craintes dans tout le pays, ce qui peut miner, si je peux m'exprimer ainsi, l'industrie de la dinde, à un moment où, selon la tradition, les ventes devraient atteindre leur sommet, et saper la confiance des Canadiens dans cette industrie. En conséquence, le ministre voudrait-il presser l'Association des consommateurs de désigner immédiatement les trois grands centres auxquels elle fait allusion dans son communiqué d'aujourd'hui?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, je crois savoir que l'Association canadienne des consommateurs compte tenir une conférence de presse lundi. Elle y désignera probablement les centres en question. Je me mettrai volontiers en rapport avec elle à ce sujet. Mais je signale au député que la salmonellose est répandue et ne se borne pas aux centres dont le nom sera révélé. Il serait bien injuste et peu sérieux de provoquer la panique sur le marché de la consommation en ce moment pour ce qui est de ce produit. La volaille et d'autres produits alimentaires doivent être traités avec soin, comme la plupart des consommateurs l'ont fait dans une grande mesure depuis des années. Jusqu'ici, l'incidence de cette maladie n'a pas été bien grave dans notre pays, mais je le répète, nous nous en occupons.